

Communiqué aux Médias

28 juillet 2020

SIX Exchange Regulation AG
Hardturmstrasse 201
Case postale
CH-8021 Zurich
www.ser-ag.com

Media Relations:
T +41 58 399 2227
pressoffice@six-group.com

SER met un terme à l'enquête concernant ASMALLWORLD AG

SIX Exchange Regulation AG (SER) prononce une amende de CHF 20'000.- pour des infractions aux prescriptions relatives à la publicité des transactions du management.

SER a prononcé une amende de CHF 20'000.- contre la société ASMALLWORLD AG dans le cadre d'une ordonnance de sanction pour des infractions aux prescriptions relatives à la publicité des transactions du management.

Il est reproché en particulier à la société ASMALLWORLD AG de ne pas avoir pris toutes les précautions nécessaires pour éviter une violation des prescriptions relatives à la publicité des transactions du management. Cela a donné lieu à au moins deux cas de publication tardive des transactions du management. Le comportement à cet égard a été qualifié dans son ensemble de négligence grave.

Il faut néanmoins prendre en compte le fait qu'aucune sanction n'a été prononcée contre ASMALLWORLD AG depuis la cotation et que la société a adopté entre-temps des mesures afin de pouvoir éviter à l'avenir des infractions.

Puisque ASMALLWORLD AG est consciente de ses infractions et au vu des nombreux efforts de coopération fournis par ASMALLWORLD AG après les infractions constatées, son comportement a été pris en considération pour réduire l'amende, laquelle a été fixée à CHF 20'000.-. L'ordonnance de sanction a force de chose jugée.

Pour toute question, veuillez-vous adresser à Julian Chan, Deputy Head Media Relations.

Téléphone: +41 58 399 2508

E-mail: pressoffice@six-group.com

SIX Exchange Regulation AG est une société juridiquement indépendante de SIX Group AG et l'un des organes réglementaires des plates-formes de négociation de SIX. SIX Exchange Regulation AG s'acquitte des tâches qui lui ont été assignées par le droit fédéral, applique les règles édictées par le Regulatory Board et surveille l'application des conditions légales et réglementaires. Dans le cadre de ses tâches variées, SIX Exchange Regulation AG dépose des demandes de sanctions à la Commission des sanctions ou peut prononcer des décisions de sanction. SIX Exchange Regulation AG comprend les services Listing & Enforcement, responsable de la régulation des émetteurs, et Surveillance & Enforcement, chargé de la surveillance du négoce. www.ser-ag.com

SIX exploite et développe des services d'infrastructure dans les unités d'affaires Securities & Exchanges, Banking Services et Financial Information, dans le but d'accroître l'efficacité, la qualité et la capacité d'innovation sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la place financière suisse. L'entreprise appartient à ses utilisateurs (122 banques). Avec ses quelque 2'600 collaborateurs et une présence dans 20 pays, elle a généré en 2019 des produits d'exploitation de CHF 1,13 milliard et le bénéfice net du Groupe s'est établi à CHF 120,5 millions.

www.six-group.com